



**PROSPECTUS OFFICIEL**

# OPHILEX 2010

LaSalle, Québec, les 29, 30 et 31 octobre 2010  
Au CARREFOUR ANGRIGNON, 7077, boulevard Newman, LaSalle H8N 1X1



ORGANISÉE PAR

Le Club philatélique **«PHILAS»** de LaSalle

EN COLLABORATION AVEC

La FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DE  
PHILATÉLIE (FQP)

Et leurs partenaires



## 1-Éligibilité

Cette exposition de niveau provincial est ouverte à tous les philatélistes individuels et aux Clubs de philatélistes à condition qu'ils satisfassent aux exigences d'admission de la classe où la collection est inscrite selon les règlements de la compétition. Tout exposant doit être propriétaire de bonne foi de la totalité des pièces qu'il expose. Si ces pièces ont été achetées en tant que collection, celle-ci doit avoir été la possession de l'exposant pendant au moins deux ans ou avoir fait l'objet d'une révision significative par l'exposant lui-même.

En présentant une demande d'inscription, l'exposant s'engage implicitement à respecter les conditions d'admission.

## 2- Classification

Voir annexe « A » des règlements (Jointe).

## 3- Inscription

Chaque collection doit être correctement inscrite sur le formulaire dans la classe et dans la spécialité désirées.

Chaque inscription doit être accompagnée d'une page de présentation (synopsis) ou d'une page titre et d'un plan; ceci afin de permettre aux juges de faire les recherches préalables nécessaires. Ces pages peuvent être légèrement modifiées si nécessaire par la suite.

Aucune inscription ne sera acceptée si elle n'est pas accompagnée du règlement total des droits d'admission au moment de l'inscription. Le chèque doit être libellé à l'ordre de Fédération québécoise de philatélie/ Ophilex 2010. L'inscription est automatiquement annulée si le chèque s'avère sans provision ou pour tout autre défaut de paiement.

Les formulaires devront parvenir au plus tard le **30 juin 2010**. Un accusé de réception sera envoyé pour chaque demande. Cet accusé de réception ne signifie pas nécessairement que la collection est acceptée, à moins d'une mention spécifique à cet effet.

Il est recommandé de s'inscrire tôt, étant possible que le nombre de cadres soit entièrement occupé particulièrement cette année : ce sera probablement la dernière chance pour qualifier un exhibit pour la ROYALE 2011, qui se tiendra à Dorval en mai 2011.

Le Comité d'exposition se réserve le droit de refuser totalement ou partiellement, toute collection sans avoir à justifier sa décision. En cas de refus ou d'une restriction du nombre de cadres par le Comité, les droits d'inscriptions seront remboursés en totalité ou en partie selon le cas. En cas de non présentation d'une collection acceptée les droits d'inscription ne seront pas remboursés.

## 4- Présentation des collections

Les collections sont présentées dans des cadres de seize (16) pages, en 4 rangées de 4 pages chacune.

Les collections doivent être montées sur des pages blanches ou légèrement teintées de 8-1/2" x 11" (+/-23x29cm), et être insérées dans des pochettes protectrices transparentes, préférablement fermées sur trois côtés. Elles doivent être numérotées **au verso** dans un ordre croissant afin de permettre le montage correct de la série. Les collections ne respectant pas ces règles risquent de ne pas être exposées et ne seront pas jugées. Le nom de l'exposant doit apparaître **au verso** des pages seulement, sauf pour les plis circulés adressés à son nom dans la présentation.

Les collections de pages de plus grandes dimensions ou dimensions spéciales peuvent être soumise, mais doivent recevoir au préalable l'accord de Comité d'exposition.

Toute pièce philatélique connue comme « **fausse** » doit obligatoirement être mentionnée et identifiée, au risque de disqualification par le jury.

Un minimum de deux (2) cadres et un maximum de huit (8) cadres sont autorisés chez les adultes, exception faite de la catégorie « cadre unique » qui est jugée séparément.

Chaque collection jeunesse comprend un minimum de un (1) cadre et un maximum de cinq (5) cadres. Seul un multiple de 16 : 32, 48, etc. sera accepté.

## **5- Droits d'inscription**

Classe adulte : 8\$ par cadre

Classe « cadre unique » : 15\$ par inscription

Classe jeunesse : Gratuit.

## **6- Réception des collections**

Les collections doivent être expédiées en port payé à : Fédération québécoise de philatélie/Ophilix 2010, 4545 Pierre-de-Coubertin, C.P. 1000, Succ. « M », Montréal, QC, H1V 3R2.

Elle doivent être reçues par le Comité d'exposition entre le 15 octobre 2010 et le 27 octobre 2010, à moins que l'exposant ne prévoise apporter personnellement sa/ses collection(s), à préciser sur le formulaire d'inscription.

Pour les collections livrées en personne, des directives précises quant à l'heure, la date et l'endroit vous seront communiquées en temps et lieu.

## **7- Retour des collections**

L'exposition se termine à seize heure (16h) le dimanche. Pour des raisons de sécurité, aucune collection ne pourra être démontée avant la fin de l'exposition et tant que les visiteurs n'auront pas quitté l'aire d'exposition.

Les exposants ou leurs représentants autorisés devront présenter une preuve d'identité valide pour que le Comité d'exposition leur remette les collections après la clôture de l'exposition.

Les collections non réclamées en personne seront retournées à leur propriétaire le plus tôt possible, à ses frais, de la façon qu'il aura spécifié. Le paiement anticipé des frais doit accompagner l'inscription. Veuillez accorder un délai raisonnable pour le retour de la collection.

## **8- Assurances, sécurité et responsabilité**

Les exposants sont avisés qu'il est dans leur intérêt d'assurer convenablement leur collection.

Les collections présentées à l'exposition seront reçues, manipulées, exposées et retournées aux risques de leur propriétaire. Le Comité d'engagement à prendre toutes les dispositions nécessaires afin de sécuriser et de protéger les collections. Aucune responsabilité ne pourra cependant lui être imputée.

En dépit des précautions nécessaires prises pour protéger les collections, aucune responsabilité en cas de perte ou dommage pour une cause ou une raison quelconque ne pourra être imputée au Comité d'organisation d'OPHILEX 2010, ni au Club hôte, ni à la F.Q.P. ou à leurs aides bénévoles.

## **9- Évaluation**

Le jury, d'au moins trois (3) juges accrédités, sera sélectionné par la F.Q.P. en consultation avec le Comité organisateur. Leurs délibérations, consultations et décisions se feront à huis clos. Les exhibits seront évalués selon les normes nationales et selon les critères particuliers de certaines division (Classe jeunesse et Cadre unique).

De plus, le jury peut reclasser un exhibit si nécessaire sans obligation de justifier sa décision. Toute décision du jury est sans appel.

## **10- Les prix**

- Des médailles (or, vermeil, argent, bronze-argent et bronze) et des certificats seront accordés à tous les participants de la compétition.
- Chaque médaille sera accordée au mérite de la collection jugée sur le fond, sans égard à la classe ou au groupe.
- Aucun prix ne sera décerné si, de l'avis du jury, les collections sont de qualité insuffisante.
- Dans ce cas, un certificat de participation sera remis à tous.
- Un grand prix « adulte » et un grand prix « jeunesse » seront décernés. Des prix particuliers de Société ou organismes officiels pourront être décernés aux adultes comme aux jeunes.
- Des prix du public seront également remis, un chez les adultes et un chez les jeunes.

## **11- Pouvoir de décision**

Toute question concernant l'exposition et non traitée dans ce Prospectus et les Règlements sera soumise à la décision (sans appel) du Comité d'organisation à sa discrétion absolue, abstraction faite des décisions du jury.

## **12- Heures d'ouverture**

### ***Vendredi 29 octobre 2010***

- 10h00 Ouverture officielle et au public
- 18h00 Fermeture de l'exposition et mise en place de la sécurité

### ***Samedi 30 octobre 2010***

- 10h00 Ouverture de l'exposition au public
- 18h00 Fermeture de l'exposition et mise en place de la sécurité

### ***Dimanche 31 octobre 2010***

- 10h00 Ouverture de l'exposition
- 14h00 Remise des médailles et autres prix
- 15h30 Avertissement de la dernière ½ heure avant la fermeture
- 15h45 Informations pour fermeture et récupération des collections.
- 16h00 Fermeture de l'exposition, départ des marchands et remise des collections.

## CLASSES D'EXPOSITION

- A) Général : 1- Traditionnelle : a) Canada  
b) Commonwealth  
c) Autres pays  
2- Histoire postale – Marcophilie  
3- Aérophilatélie/Astrophilatélie  
4- Étude spécialisée  
5- Entiers postaux
- B) Fiscaux : Revenu (taxe/loi) – Histoire fiscale
- C) Thématique
- D) Vignette (*Cinderella*) : de charité, promotionnelles
- E) Courrier illustré : 1- Enveloppes de publicité, coins promotionnels  
2- Enveloppes patriotiques  
3- Plis à cachets  
4- Plis premier jour/ d'exposition  
5- Maximaphilie
- F) Classe ouverte (*Display*) : pour tout ce qui précède
- G) Cadre unique/Mono cadre (*One Frame*) : pour tout ce qui précède
- H) Jeunesse : 21 ans ou moins au 1<sup>er</sup> janvier de l'année : pour tout ce qui précède

**NB :** Certaines organisations ajoutent parfois les catégories :

*Cartes postales*  
*Une page*  
*½ cadre (8 pages).*